

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Rejeté

AMENDEMENT N ° CF343

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 37

ÉTAT D

« Participations financières de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Opérations en capital intéressant les participations financières de l'État	500 000 000	0
Désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État	0	0
TOTAUX	500 000 000	0
SOLDE	500 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

ATOS assure la sécurité des communications de l'armée et du renseignement. Son savoir-faire en matière de supercalculateurs, de systèmes d'intégration de sécurité et de cybersécurité sont indispensables au programme de simulation des essais nucléaires.

Cette entreprise française joue donc un rôle stratégique.

Les difficultés du groupe ont conduit Daniel Kretinsky, milliardaire tchèque, à envisager de reprendre l'activité historique des services informatiques aujourd'hui la moins rentable ; la totalité de la dette restant dans le giron du groupe. La branche la plus sensible d'ATOS, Eviden, qui

chapeaute les activités les plus dynamiques et les plus utiles à l'Armée, serait reprise à 7,5% par le milliardaire.

Le repreneur étant européen et sa participation minoritaire, la commission de contrôle des investissements étrangers n'est pas compétente sur le sort d'Eviden.

Au minimum, l'Etat pourrait nationaliser Atos Big Data and Cybersecurities (BDS) et la division Atos Worldgrid.

Mais l'option d'une nationalisation totale et temporaire apparaît préférable, le temps de réévaluer l'avenir du groupe, tout en préservant les intérêts fondamentaux du pays. Tel est, ainsi, le sens du présent amendement.

A cette fin, le présent amendement majore de 500 millions d'euros en AE et en CP les ouvertures faites sur l'action 01 du programme : "Opérations en capital intéressant les participations financières de l'État".

Le programme "Désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État" ayant été crédité de 6 474 951 599 € en AE et en CP dans le PLF initial, il n'y a pas lieu de compenser le présent amendement.